

**MAIRIE D'ANDELOT MORVAL**  
**Compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre 2020**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Bruno CIOE (maire), Jeannine FAIVRE (1<sup>ère</sup> adjointe), Maryse NICOD (2<sup>ème</sup> adjointe), Anne CLAUDEL, Patrick DELIZY, Sylvain PAUCOD, Yves ROUAT (conseillers).

*Secrétaire de séance : Patrick DELIZY*

**PROJET DU LOGEMENT COMMUNAL :**

La commune a décidé d'engager la construction d'un logement social de type T4, de plain-pied, accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et économe en énergie (RT2012/BBC), pour un montant prévisionnel maximum de 150 000 € TTC.

Le conseil municipal a étudié et adopté les propositions de :

- **SOLIHA Jura Saône-et-Loire** pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et établissement du plan de financement, pour un montant de 3 000 € TTC.
- **SICA Jura** pour une mission de maîtrise d'œuvre complète, pour un montant de 15 000 € TTC (10% du prévisionnel des travaux)

**REFECTION DU CHEMIN DE LA CHARRETTE :**

M Sylvain PAUCOD va étudier l'état de ce chemin en vue du prochain conseil municipal.

**ENTRETIEN DE LA LAGUNE :**

Le conseil a adopté le devis de la SARL FILLOD Agri TP pour le broyage du parc de la lagune et le débroussaillage du tour du parc pour un montant de 846 € TTC.

**ECLAIRAGE DE LA RUE DU CHÂTEAU :**

Le conseil a décidé de ne pas installer d'éclairage dans la rue du château. Un panneau routier « voie sans issue » sera mis en place à l'entrée de cette rue.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Le conseil municipal a étudié et refusé la demande de M BLACHON qui souhaitait acheter à la commune la bande de terrain entre sa propriété et la rue du Mollard.
- La préfecture nous a accordé une subvention de 10 000 € pour nos travaux, ce qui couvrira les frais de rénovation du mur de la mairie. Il restera à notre charge les 3 658 € nécessaires pour mettre un drainage entre ce mur et la mairie.
- Abri forestier : il sera mis en place un cumulus, les prises électriques et interrupteurs seront déplacés à un niveau plus accessible, des prises électriques sécurisées seront installées à l'intérieur de l'abri. Il faudra changer la serrure de l'armoire électrique pour pouvoir la fermer à clef.
- Eglise : Réparation de la cloche de l'église : la poutre horizontale s'appuyant sur le mur Ouest pour supporter le beffroi (assemblage conçu pour supporter la cloche et permettre sa mise en volée) est à changer d'urgence : elle est très vermoulue, bouge en dégradant le mur intérieur de l'église et menace de s'effondrer. Il faut donc changer les 2 poutres horizontales, refaire le scellement des pierres. Il faudra aussi refaire les abat-sons qui sont très dégradés. Nous attendons les devis pour

ces travaux. Des devis seront aussi demandés pour l'extérieur de l'église : dégagement du point de vue derrière la barrière, enlèvement des arbres poussant sur la plate-forme derrière l'église et élagage, voire abattage d'arbres pour dégager les fils amenant l'électricité à l'église.

- Le portail du cimetière sera nettoyé (aérogommage et peinture) début octobre. Des devis seront demandés pour nettoyer aussi la croix de l'église et la barrière du monument aux morts.
- Les containers contenant les matériels de la commune et du foyer rural seront déplacés près de l'abri forestier et raccordés au réseau électrique (déplacement offert gracieusement par l'entreprise Boisson TP !).
- Le locataire de la maison de M Boisson située en face de M Marciat avait signalé la dangerosité, par manque de visibilité, de sa sortie : la DDE viendra préciser les conditions de la mise en place d'un miroir de circulation ce qui sera pris en charge par M BOISSON.
- Une journée citoyenne sera prévue (date à définir) pour terminer les plantations au verger communal, nettoyer le clocher de l'église et changer les containers de place

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Le maire,  
Bruno CIOE